



EUROPAC CARTONNERIE ET PAPETERIE DE ROUEN

Entre les actionnaires et les salariés d'EUROPAC

UNE JUSTE REDISTRIBUTION DES BÉNÉFICES!!!!!!

Depuis Septembre 2018 les élus FILPAC CGT ont demandé une prime de **1000 euros** pour chaque salarié d'Europac afin que les salariés du groupe puissent eux aussi avoir une toute petite part du gros gâteau que les actionnaires d'Europac vont engloutir suite à l'OPA de **1900 000 000 euros**.

Il semble qu'à ce jour la famille Isidro, actionnaire principal, reste sourde à notre demande !!

Nos patrons nous répétaient sans cesse " quand il y a des bénéfices, Europac partage avec ses salariés mais quand il y a des difficultés les salariés doivent faire des efforts ". Nous avons consenti durant ces dernières années à de nombreux efforts et subit des restrictions, nouvelle grille de classification, baisse des classifications, baisse des effectifs, suppression de l'assistante sociale, baisse de la subvention au restaurant d'entreprise, valse des cadres etc. etc.....

10 ans ont passé et EUROPAC a beaucoup grossi !!

EUROPAC France compte aujourd'hui 600 salariés, cette prime de 1000 euros représente donc une somme de 600 000 euros.

Cela ne représente que 0,04% du gâteau, même pas la taille de la cerise sur le gâteau !!

C'est loin d'être une demande déraisonnable. La papeterie de Rouen affiche aujourd'hui un Ebitda de plusieurs millions d'euros et grâce à l'optimisation fiscale (frais de siège, frais d'utilisation de la marque et du logo Europac, paiement du savoir faire Europac), les salariés n'ont jamais pu bénéficier de participation aux bénéfices !

Europac a bénéficié durant plusieurs années du CICE, cette grosse prime versée par l'état et financée par nos impôts !

Europac a aussi bénéficié de 10 millions d'euros d'aide de la part de l'Europe pour la création de l'usine de Tanger. Lors de la revente de Tanger à IP, Europac a réalisé une plus-value de 10 millions d'euros !! Curieux hasard, encore 10 millions financés par nos impôts !!

NOUS EXIGEONS NOS 1000 EUROS !!!



Après concertation du personnel durant nos Assemblées Générales, Nous appelons l'ensemble des salariés au:

BLOCAGE DE L'ENTREPRISE A PARTIR DU 17 DÉCEMBRE 2018

Pour une durée INDÉTERMINÉE.....